

En bref

L'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
**Office fédéral des constructions
et de la logistique OFCL**



L'OFCL

Rattaché au Département fédéral des finances (DFF), l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) est responsable des bâtiments et de l'équipement des postes de travail pour toute l'administration fédérale civile. Il fournit en outre des prestations à la collectivité et est le centre de compétences des marchés publics de la Confédération. Il accomplit ses tâches dans le respect des principes du développement durable.

L'office se compose cinq domaines de compétences:

Le domaine de compétences Constructions est chargé de l'hébergement de l'administration fédérale civile. Il fournit les locaux aux offices fédéraux et s'occupe de la construction, de l'entretien et de l'exploitation des biens immobiliers correspondants. Une autre de ses tâches consiste à optimiser son parc immobilier, composé principalement de bâtiments administratifs dans la région de Berne. Ceux-ci abritent près de 28 000 des quelque 40 000 postes de travail de l'administration fédérale civile.

Le domaine de compétences Logistique acquiert, stocke et distribue les outils informatiques et bureautiques, les fournitures et les équipements de bureau ainsi que le matériel de nettoyage et d'entretien. En outre, il est chargé de l'achat et de la distribution des publications fédérales et des recueils de lois. Il a également pour tâche la personnalisation du passeport biométrique suisse.



En bref

Le domaine de compétences Relations extérieures, politique en matière d'achats et communication est chargé de coordonner les affaires globales et stratégiques de l'OFCL, la politique en matière d'achats de la Confédération ainsi que l'information et la communication. Le Centre de compétence des marchés publics de la Confédération (CCMP), le service juridique de l'office et le domaine spécialisé Produits de construction et affaires européennes lui sont rattachés. Le domaine de compétences comprend en outre la Conférence des achats de la Confédération (CA), la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB) et la Commission fédérale des produits de construction (copco).

Le domaine de compétences Services de gestion veille à ce que les domaines de compétences et les unités organisationnelles ainsi que chaque collaborateur de l'OFCL bénéficient des meilleures conditions possible pour l'exécution de leurs tâches. Il comprend le Controlling et les Finances.

Le domaine de compétences Développement des affaires fait progresser l'innovation au sein de l'OFCL et de l'administration fédérale dans les solutions informatiques concernant les acquisitions, l'immobilier et la logistique. En collaboration avec ses clients, il élabore en outre de nouveaux concepts de solutions pour le soutien dans le domaine des applications SAP et GEVER et des applications spécialisées, les intégrant dans le paysage et l'architecture du système global avec les fournisseurs de prestations informatiques.

Les unités organisationnelles Ressources humaines, Révision interne ainsi qu'Affaires de l'office et gestion des affaires dépendent directement du directeur de l'office.



Les immeubles de la Confédération

Le parc immobilier de l'OFCL comprend quelque 3000 constructions et immeubles civils. Il est composé principalement de bureaux et de bâtiments administratifs qui permettent à l'OFCL de couvrir les besoins en locaux de l'administration fédérale. Les exemples les plus récents sont les centres administratifs de la Guisanplatz à Berne, à Ittigen et à Zollikofen. S'ajoutent à ce portefeuille les bâtiments utilisés à des fins de représentation, tels que le Palais du Parlement, le manoir du Lohn et les ambassades suisses du monde entier, ainsi que des instituts de recherche, des installations douanières et sportives, des monuments historiques et des musées. Le parc immobilier civil de la Confédération compte en outre des installations telles que les stations de mesure de MétéoSuisse ou des antennes de télécommunication.

Les besoins en bâtiments de l'administration fédérale changeant parfois rapidement, le personnel de l'OFCL doit avoir un sens marqué du service à la clientèle, faire preuve de souplesse et posséder de vastes connaissances techniques pour y répondre au mieux.

L'OFCL s'emploie à réduire le nombre de bâtiments pris en location et, pour autant que cela soit rentable, à mettre à disposition une part aussi élevée que possible de locaux à l'intérieur de bâtiments appartenant à la Confédération. Grâce à une stratégie globale, l'OFCL gère son parc immobilier de manière optimale.

Palais du Parlement



Tribunal pénal fédéral de Bellinzone



Gestion de l'immobilier

Conformément à ses objectifs stratégiques, l'OFCL doit mettre à la disposition des unités d'organisation de l'administration fédérale des bâtiments se distinguant par leur polyvalence et présentant une taille appropriée. La gestion de l'immobilier est fondée sur des normes de développement durable en matière d'études, de construction, d'aménagement, de gestion et d'exploitation.

L'OFCL est responsable de la construction, de l'entretien, de la gestion et de l'exploitation des immeubles tout au long de leur cycle de vie, ainsi que de la planification des investissements nécessaires à l'exécution de ces tâches. Il est également chargé de planifier et d'organiser des manifestations à caractère politique telles que des réceptions officielles, et de veiller, à ces occasions, à la décoration florale et au pavoisement.

Composé d'éléments extrêmement divers, le portefeuille requiert des prestations allant de la conservation des monuments historiques à la protection des biens culturels. La gestion des édifices utilisés à des fins de représentation, véritables bijoux du patrimoine architectural de la Suisse, demande ainsi de prendre en compte d'autres critères par rapport à la gestion des bureaux et des bâtiments administratifs.

Bâtiment administratif de la Guisanplatz, Berne



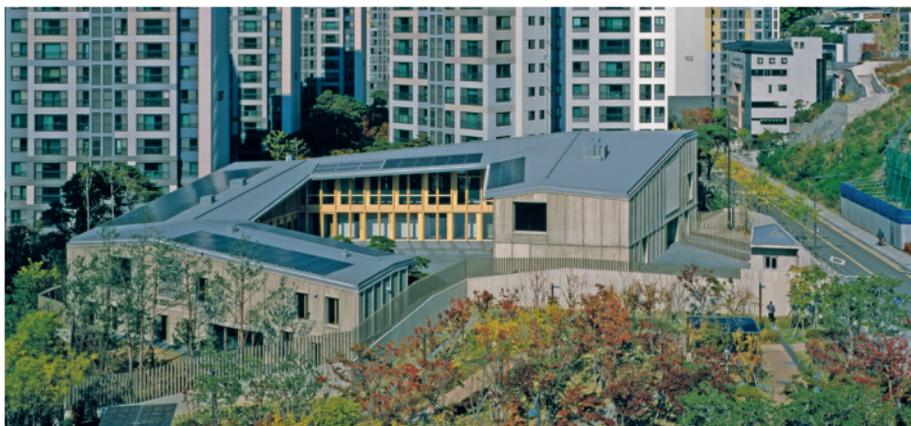
Pointe de la Plaine Morte, Valais



L'OFCL en tant que maître d'ouvrage

L'OFCL est responsable de toutes les étapes des projets de construction ou de transformation des bâtiments appartenant à la Confédération, de l'étude des besoins à l'exécution des travaux, en passant par le contrôle régulier des dépenses et la gestion des crédits. Par ailleurs, en tant que représentant du maître d'ouvrage, il garantit le respect des prescriptions relatives à la gestion de l'immobilier. Ces dernières années, les projets immobiliers les plus importants ont concerné la transformation et la rénovation du Palais fédéral, la construction d'un premier bâtiment administratif sur la Guisanplatz à Berne, le Tribunal pénal fédéral de Bellinzone ainsi que divers bâtiments administratifs et ambassades. Dans ses travaux de construction et de transformation, l'OFCL prête une grande attention aux critères de développement durable et met l'accent sur la diminution de la consommation énergétique, l'utilisation de matériaux de construction écologiques et la prise en compte des énergies renouvelables. Il s'est engagé à faire le nécessaire pour que ses projets répondent au standard Minergie-P/A-Eco® et à réduire les émissions de CO₂ d'année en année. Dans les projets d'envergure, il applique le Standard de construction durable suisse (SNBS) bâtiment. Afin de couvrir les besoins de l'administration fédérale, l'OFCL n'achète que de l'électricité issue d'énergies renouvelables, principalement de l'énergie hydraulique. Les principes et les recommandations de la KBOB aident les maîtres d'ouvrage, les chefs de projet et les mandataires à fournir des prestations de construction conformes aux exigences du développement durable.

Ambassade de Suisse à Séoul, Corée du Sud



Production du passeport suisse

Depuis 2003, l'OFCL assume des tâches liées à la production du passeport biométrique suisse. À cet effet, il assemble les divers composants que des entreprises privées lui fournissent et intègre au passeport les données d'identité des titulaires.

Sur mandat du Département fédéral de justice et police (DFJP), l'OFCL s'occupe de la confection du passeport suisse, sur lequel des données biométriques, à savoir une photographie et deux empreintes digitales du titulaire, sont enregistrées sous forme électronique. L'OFCL assure la sécurité des données qui lui sont transmises tout au long du processus de production. Il établit également les passeports provisoires, les passeports de service et les passeports diplomatiques, ainsi que d'autres documents d'identité et de légitimation.

Passeport biométrique



Fourniture du matériel de base au personnel de la Confédération

Le domaine Logistique fournit les meubles, les appareils et les articles de bureau dont le personnel de l'administration fédérale a besoin. Il doit anticiper l'évolution des besoins pour l'équipement des postes de travail en incluant les nouvelles formes de travail dans ses concepts. Il est responsable non seulement du matériel de bureau, de l'aménagement des locaux, de la bureautique et de l'équipement informatique, mais également des publications et des imprimés ainsi que des services de courrier.

La majorité des achats concerne les équipements de bureau, secteur qui occasionne plus de 25 000 commandes par année et dans lequel le domaine Logistique gère un assortiment standard d'environ 2000 articles. Les achats de matériel informatique constituent le poste le plus important en termes de coûts.

L'OFCL gère ses acquisitions de manière moderne, transparente et économique. La centralisation des achats de la Confédération vise à regrouper les commandes et à garantir la durabilité et la régularité des procédures d'acquisition.

Entrepôt de la logistique



Publications

Les prestations de conseil, d'acquisition, de production, d'édition et de distribution liées aux publications fédérales relèvent également du domaine Logistique de l'OFCL. Toutes les commandes de publications passent par cet office, qui garantit ainsi la régularité de l'ensemble du processus, depuis la conception jusqu'à la fourniture du produit fini en version imprimée ou électronique. En sa qualité d'éditeur, le domaine Logistique propose dans sa boutique en ligne plus de 60 000 publications différentes, dont des textes de loi, du matériel pédagogique, des magazines et des livres ainsi que la brochure fort appréciée La Confédération en bref. La plupart des publications proposées peuvent être téléchargées sous forme électronique dans la boutique en ligne. Comme l'OFCL imprime la majeure partie des textes de loi à la demande, le domaine de compétences Logistique peut s'adapter rapidement aux changements et tenir les publications à jour. En outre, cette façon de procéder permet d'économiser d'importantes surfaces de stockage.

L'OFCL est également le centre de publication des données, d'impression et d'expédition de l'administration fédérale. À ce titre, il est chargé du traitement des données, de leur publication et de la programmation des envois de lettres en série. Il a en outre pour mission de garantir la protection des données. Au total, l'OFCL veille à l'expédition d'environ 40 000 lettres et colis par jour.

Mise sous pli de brochures



Service d'achat central

L'OFCL est le service d'achat central de la Confédération pour les biens et les prestations à usage civil. Sur mandat de diverses unités d'organisation, il gère d'importants projets d'acquisition, dont il garantit l'exécution économique, rentable et conforme à la législation en vigueur. L'adjudication des marchés publics est fondée sur des critères tels que le prix, les coûts d'exploitation, d'entretien et d'élimination, le délai de livraison, la qualité, le service après-vente ou le caractère écologique.

Les critères de développement durable revêtent une grande importance. Ainsi, au moins 60 % du papier utilisé chaque année provient du recyclage. Par ailleurs, les achats sont généralement soumis à l'exigence d'une certification écologique internationale. Les acheteurs privilégient, par exemple, les détergents biodégradables ainsi que les produits exempts de solvants et de PVC, et excluent les marchandises issues de bois tropicaux.

L'OFCL propose des formations et un service de conseil juridique à toutes les personnes responsables des achats au sein de l'administration fédérale.



La KBOB et le domaine spécialisé Produits de construction et affaires européennes

La Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB) défend les intérêts de ses membres, à savoir les maîtres d'ouvrage de la Confédération, des cantons, des communes et des villes, face au secteur de la construction ou à d'autres organisations et leur sert d'interlocutrice. Sur le plan hiérarchique, la KBOB dépend directement de la direction de l'OFCL.

www.kbob.admin.ch

Le domaine spécialisé Produits de construction et affaires européennes de l'OFCL exécute la législation suisse sur les produits de construction, qui règle la commercialisation et la fourniture de produits de construction sur le marché suisse, et vise à supprimer et à éviter les entraves techniques au commerce afin que le secteur suisse de la construction puisse lutter à armes égales avec ses concurrents sur le marché européen. En tant qu'autorité chargée de la surveillance du marché, le domaine spécialisé Produits de construction a pour mission de retirer du marché les produits qui présentent un risque pour l'utilisateur. Ce faisant, elle contribue à la mise en place d'une concurrence loyale et défend les intérêts du secteur de la construction. Le point de contact produit de l'OFCL revêt une grande importance pour les petites et les moyennes entreprises en particulier. Les acteurs du marché peuvent y recourir pour obtenir des informations sur les prescriptions applicables à la commercialisation et à l'utilisation de produits de construction.

www.bbl.admin.ch/bbl/fr/home/themen/fachbereich-bauprodukte.html

La CA

La Conférence des achats de la Confédération (CA) est l'organe interdépartemental chargé de la stratégie et de la coordination dans le domaine des marchés publics (biens et services). Elle fixe notamment les priorités stratégiques en matière de marchés publics, se prononce sur des questions fondamentales ayant trait à la politique des achats et assure la coordination entre les services d'achat centraux et les services demandeurs. La direction de la CA est rattachée à l'OFCL.
www.bkb.admin.ch

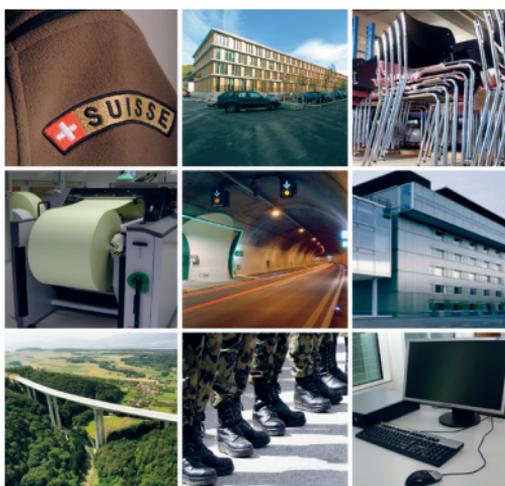


La CA se fonde sur les principes du développement durable et crée des outils et des conditions générales qui favorisent le développement durable dans le cadre des procédures d'achat.

Juin 2014 (actualisé ponctuellement en 2018) | www.bkk.admin.ch

Achats durables

Recommandations aux services d'achat de la Confédération



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Confédération des achats de la Confédération CA

Renseignements

Office fédéral des constructions et de la logistique
Fellerstrasse 21, CH-3003 Berne
Tél. +41 (0)58 465 50 00

www.ofcl.admin.ch

info@bbl.admin.ch

Commande des publications fédérales:

www.publicationsfederales.admin.ch

Art. n°. 620.170.f

Appels d'offres publics:

www.simap.ch

